

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° I-CF835

présenté par

Mme Battistel, M. David Habib, M. Jean-Louis Bricout, Mme Pires Beaune et Mme Rabault

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.